



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73602

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'information sénatorial n° 419 intitulé « La politique de lutte contre le cancer », présenté par MM. Claude Huriet et Lucien Neuwirth, commission des affaires sociales. Les auteurs de ce rapport souhaitent qu'« avec le soutien de l'opinion publique, l'Etat doit donc s'atteler à la définition, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, des voies et moyens d'une politique nationale de lutte contre le cancer. La collectivité nationale pourra ensuite contrôler la mise en oeuvre de ce programme, principalement par l'intermédiaire de ses représentants élus, notamment à l'occasion du débat annuel sur la loi de financement de la sécurité sociale et sur la loi de finances ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73602

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1063